

# Togo: la vie dans une

**Le gouvernement et le peuple togolais vivent une crise sociopolitique ouverte. Aucune solution enviable n'est en vue. Quelle est la marge de manœuvre face à une oligarchie en place depuis quarante-quatre ans ?**

N'buéké Adovi Michel GOEH-AKUE, professeur à la faculté des lettres et sciences humaines, université de Lomé

**E**n janvier 2013, la jeune République du Togo, portée sur les fonds baptismaux le 27 avril 1960, clôturera cinquante années d'une vie politique instable consécutive à l'assassinat du premier président élu. Si cette instabilité a débuté dès l'avènement de la République, l'héritage colonial et la marche vers l'indépendance demeurent un passif qui pèse lourdement sur la destinée du Togo. Il est important que justice soit faite afin que réconciliation, paix et concorde, gages du développement, soient de nouveau d'actualité dans ce pays.

Sur le plan social et culturel, le Togo partage avec ses voisins appartenant aux mêmes aires une organisation sociale similaire. C'est ainsi que les communautés du Sud-Togo ont pratiquement la même forme d'organisation sociale que celles du Sud-Bénin actuel, qui ont pour ancêtres les Aja comme les Ewé, et se réclament du même berceau ancestral, Tado (Gayibor, 1997). Une société patriarcale dans laquelle l'autorité du père s'exerce à travers ses sœurs, qui sont les tantes paternelles (Gayibor, 1990). La croyance en un dieu suprême, *Mawu*, s'accommode sans problème avec une multitude de divinités secondaires incarnant des forces naturelles et des ancêtres divinisés. L'ensemble forme un panthéon très riche,

*Embrigadée par le parti-Etat au moment de sa gloire entre 1969 et 1990, la chefferie traditionnelle a du mal à en sortir. Elle reste l'intermédiaire obligé entre les politiques et les populations, particulièrement dans les milieux ruraux.*

constitué par plusieurs forces occultes qui cohabitent avec les hommes et partagent leur quotidien. A toutes les grandes occasions, ces forces sont invoquées et ont droit à une libation et à des prières pour conjurer le mauvais sort et attirer la bénédiction. Les devins, les aînés et les chefferies traditionnelles sont garants de la pérennité des cultes qui sont rendus aux dieux. L'Etat « moderne » fait d'ailleurs des chefs les garants des us et coutumes, ce qui permet de les instrumentaliser à son gré, lorsque l'ordre public a besoin d'être rétabli. Embrigadée par le parti-Etat au moment de sa gloire entre 1969 et 1990, la chefferie traditionnelle a du mal à en sortir. Elle reste l'intermédiaire obligé entre les politiques et les populations, particulièrement dans les milieux ruraux. Maillon essentiel dans les campagnes électorales, elle assure la redistribution des prébendes à la base.

## **Des chefferies clairement instrumentalisées**

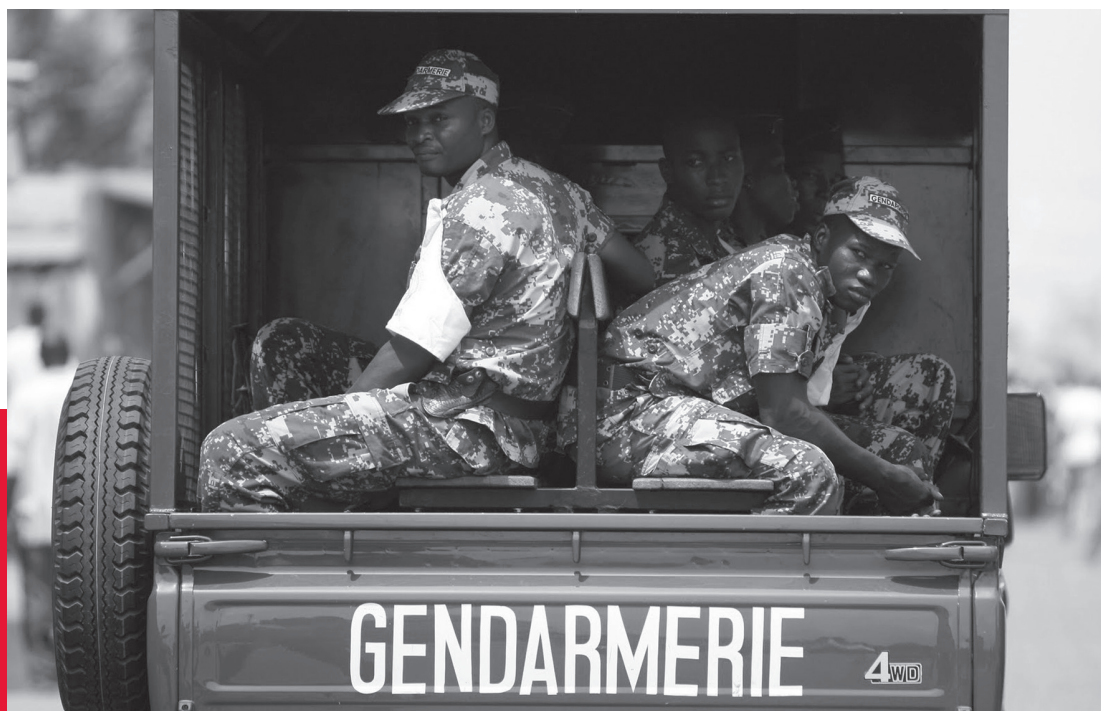
Dans plusieurs communautés de base de la partie septentrionale du pays, cette structuration politique traditionnelle n'existait pas avant. Elle fut progressivement institutionnalisée dès l'époque allemande, l'administration coloniale (et, plus tard, post-coloniale) ayant besoin d'interlocuteurs. Les chefferies ont été montées là où elles n'existaient

pas. Une hiérarchie y a même été créée : du chef de quartier au chef supérieur en passant par les chefs de villages autonomes et les chefs de cantons. Les restructurations se poursuivent encore aujourd'hui, notamment à l'approche des échéances électorales. De nouveaux cantons sont « fabriqués ». Quels que soient leurs modes de désignation, ils doivent attendre le parchemin de reconnaissance du ministère de l'Intérieur, devenu l'instance de validation de la chefferie locale.

Dans ces conditions, la loi portant décentralisation de février 1998 peine à connaître une exécution effective. Le Togo, à travers ces textes, a opté pour la communalisation totale, mais les élections locales sont toujours repoussées d'année en année. Les communes sont toujours dirigées par des délégations spéciales, dont le choix des membres relève toujours de la compétence du ministère de l'Intérieur. Ce choix est fondé sur le militantisme et la fidélité au Rassemblement du peuple togolais (RPT), l'ancien parti unique, même si depuis 1991 plusieurs partis animent officiellement la scène politique. Les élections locales sont encore annoncées pour 2011. Attendons d'en voir l'issue. La paupérisation croissante de la population, dont les sept dixièmes sont déclarés pauvres selon les rapports officiels (DSRP), peut-elle favoriser la libre expression de la démocratie ? Tel est le grand enjeu que représente le respect des droits de l'Homme dans les pays africains, où il suffit de peu pour acheter la conscience d'un affamé qui a besoin de satisfaire ses besoins élémentaires immédiats.

Le front social, animé par des syndicats, ONG et associations n'est pas épargné par cette

# oligarchie



© DR

situation de précarité. Nombre de syndicats ont été créés avant l'indépendance et ont mené une lutte remarquable, aux côtés des formations politiques, dans la marche vers l'indépendance.

## **Un front social soluble dans le pouvoir**

Ils ont ensuite été très vite affaiblis, victimes de leurs dissensions internes. Le leader reconnu d'alors, Paulin Akouété, a accepté contre l'avis de certains de ses camarades un poste ministériel. C'en était fini de l'unité de l'action syndicale. Le coût de grâce fut donné par la dissolution pure et simple de tous les syndicats suite au deuxième coup d'Etat, celui du 13 janvier 1967, quatre ans jour pour jour après le premier (qui s'est soldé en 1963 par l'assassinat de Sylvanus Olympio, président élu de la première République). Dès ce moment, plusieurs syndi-

***La fidélité de l'armée et de ses officiers, remparts du régime, constitue sans aucun doute l'épine dorsale d'un système politique féodal qui perdure depuis quarante-quatre ans au Togo.***

calistes ont pris la route de l'exil. L'état d'exception, mis en place dès lors, a été maintenu jusqu'en 1980. A la place d'un Parlement et d'une vie constitutionnelle, un parti unique a été mis en place en 1969, qui s'est proclamé parti-Etat à son congrès (tenu à Kara, en novembre 1976). Ses instances, Bureau politique et Comité central, ont alors tenu lieu d'institutions officielles et ont régenté la vie politique et sociale. Les chefs traditionnels furent regroupés dans l'Union des chefs traditionnels du Togo (UCTT), les femmes dans l'Union nationale des femmes du Togo (UNFT), les jeunes dans la Jeunesse du rassemblement du peuple togolais (JRPT), et les travailleurs dans la Confédération nationale des travailleurs du Togo (CNTT). Dans ces conditions, le front social, qui devrait rassembler une société civile et faire contre-

poids aux instances politiques, est inféodé au parti et se confond avec le pouvoir.

## **Les années 1990, ou l'ouverture d'une brèche**

Le syndicalisme de revendication a fait place au syndicalisme de participation. Toutes les associations de femmes, de jeunesse, qu'elles soient laïques ou confessionnelles, furent obligées de se saborder et de se fondre dans les structures du parti où la discipline est de rigueur et les directives sont la volonté du timonier national. Les ouvertures officielles « de façade » du régime monolithique, à partir de 1980, dans sa constitutionnalisation, n'ont pas laissé de marge suffisante pour le réveil du front social, jusqu'aux émeutes du 5 octobre 1990. La création de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), en

1987, fut cependant une brèche entrouverte dont les autorités n'avaient sûrement pas pleine conscience. Cette Commission joua pleinement, sous la houlette de son premier président, M<sup>e</sup> Yaovi Agboyibor, et ses successeurs, un rôle de premier plan dans la dénonciation des violations flagrantes des droits de l'Homme dont ce régime est responsable. Des patriotes la renforceront par la création de la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH), en 1990. Associations et ONG ont alors engagé une lutte acharnée pour la conquête des libertés fondamentales et des droits de l'Homme. Un nouveau front social s'est ainsi mis progressivement en place. Celui-ci sera malheureusement miné par les forces réactionnaires.

### **La neutralisation de la société civile**

S'agissant des associations, une tendance ethnico-tribaliste a pris corps au début des années 1980, en faveur de la renaissance constitutionnelle. On a vu la création ou le renforcement des associations de ressortissants de tel village, tel canton, telle préfecture ou région. Officiellement, les objectifs déclarés dans les statuts de ces associations sont la consolidation de la fraternité et la promotion du développement local. En réalité, il s'agit de stratégies de positionnement des élites urbaines, qui cherchent à se hisser à différents postes administratifs et politiques au niveau de leur canton ou préfecture, le mode de gouvernement étant dorénavant fondé sur un prétendu équilibre ethnico-régional, et non sur le mérite. Ces associations ont fini par se doubler dans certaines localités, quand certaines élites locales se sont démarquées de la ligne politique du parti-Etat. Ainsi s'est installée progressivement, non sans répression, une ambivalence politico-sociale : les associations qui soutiennent le

*« La stratégie des gouvernants a consisté à casser le front social en y semant la zizanie : soit en montant un groupe de dissidents, soit en décapitant le front social par la promotion du ou des leaders à de hautes fonctions politiques ou administratives. »*

régime et les autres taxées d'appartenir à l'opposition (même si celles-ci ne s'adonnent pas officiellement à la politique).

Dans le monde syndical, le retour au pluralisme après 1991 a donné lieu à la résurrection d'anciennes centrales (CSTT) et à la création de nouvelles (Unsit, GSA). Elles ont lancé un mot d'ordre de grève générale, illimitée, qui a paralysé le pays pendant près de neuf mois, à partir de novembre 1992. Grève éminemment politique, mais largement suivie par les forces sociales qui aspiraient au changement et aux garanties des libertés fondamentales. Face à cette coalition des forces sociales et politiques, le pouvoir a mis en place une force dissidente parallèle, l'Union générale des syndicats libres (UGSL), une centrale créée de toutes pièces pour casser la grève. La réussite de cette opération de charme a donné lieu à une « récompense », qui sera de nouveau préjudiciable au monde syndical : le secrétaire général du mouvement dissident a été promu au poste de ministre du Travail et de la Fonction publique (un autre leader syndical se verra pareillement offrir un poste de ministre, après le dialogue social tripartite de 2006).

Voilà la preuve que, de tous temps, la stratégie des gouvernants a consisté à casser le front social en y semant la zizanie : soit en montant un groupe de dissidents faciles à régenter étant donné la précarité des niveaux de revenus, soit en décapitant le front social par la promotion du ou des leaders à de hautes fonctions politiques ou administratives. La même stratégie a été utilisée face aux vellétés de contestation des ONG. Pour neutraliser les actions de la Fédération des ONG (Fongto), fut instiguée une fédération rivale, l'Union des ONG du Togo (Uongto). Même les enseignants du supérieur n'ont pu éviter ce piège : le Syndicat de l'enseignement supérieur (Sest) fut ainsi

doublé par un antagoniste, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (Snes).

### **Un « régime monolithique » inébranlable**

En définitive, le front social est tétanisé et incapable de mener en toute cohésion une action unitaire face au pouvoir. La lecture de la dégradation de la situation socio-économique est rarement convergente de part et d'autre. Il existe dans les rangs des forces vives ceux qui sont prompts à tirer leurs marrons du feu au détriment de l'intérêt général. Pire, le degré de pauvreté reste un obstacle à l'expression de la dignité et à une vie politique démocratique responsable. Telle est la situation sociale dans le Togo des Gnassingbé. Depuis que l'armée est intervenue dans la vie politique (depuis 1963), l'ombre des Gnassingbé reste présent. Chef d'état-major entre 1963 et 1967, le lieutenant colonel Gnassingbé, sergent dans l'armée française, est monté au premier plan en janvier 1967. Depuis lors, il a imposé une chape de plomb sur le Togo et son peuple. Il s'est proclamé général et a construit, à sa mesure, une armée docile qui est demeurée le gage majeur du pouvoir. A la mort du général, en 2005, rien n'a changé puisque la cohorte des officiers supérieurs, dans une mascarade - organisée et montrée à la télévision nationale -, ont fait allégeance, à la manière médiévale, au nouveau seigneur en la personne du prince Faure Gnassingbé. Ni la conférence nationale des forces vives de juillet-août 1991, ni les différentes actions de protestation, ni les élections organisées sous la supervision internationale n'ont pu ébranler sérieusement le régime. La fidélité de l'armée et de ses officiers, remparts du régime, constitue sans aucun doute l'épine dorsale d'un système politique féodal qui perdure depuis quarante-quatre ans au Togo. ●